Questionnaire sur les obstacles à la coopération transfrontalière

mot mission transfrontier opérationnelle operational transfrontalière mission

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département de l'aménagement
du territoire

Contexte

Le **Grand-Duché du Luxembourg**, dans le cadre de la **préparation de sa future présidence du Conseil de l'Union européenne** (deuxième semestre 2015), organise le 19 mai 2015 un **séminaire restreint portant sur les obstacles à la coopération transfrontalière** et les outils et politiques pour la levée de ces obstacles. La Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) a été mandatée par le Grand-Duché pour l'accompagner dans la préparation de ce séminaire.

Depuis 1990 et le lancement d'initiative communautaire INTERREG, se sont écoulées vingt-cinq années de coopération territoriale européenne. En dépit d'avancées très positives, le bilan montre en 2015 que de **nombreux obstacles à la coopération transfrontalière restent aujourd'hui encore à résoudre**, alors même que la cohésion territoriale figure depuis 2007 dans le traité de l'Union. C'est pourquoi le Grand-duché du Luxembourg a placé au cœur de ses priorités pour sa présidence du Conseil de l'Union européenne la coopération transfrontalière au service de l'intégration européenne et de la cohésion territoriale.

Si l'on veut poursuivre le renforcement de cette intégration fonctionnelle et citoyenne, un saut qualitatif doit être réalisé dans les espaces qui en constituent ses points d'ancrage, les territoires transfrontaliers. C'est donc l'occasion de mener une véritable **réflexion collective sur l'identification des différents obstacles** qui freinent la coopération.

Le **questionnaire joint** est la **première étape de cette démarche** qui doit aboutir à une connaissance actualisée de ces obstacles pour le séminaire du 19 mai 2015, en préalable à des propositions de solutions à l'échelle européenne, qui pourraient être déclinées sur chaque frontière aux plans administratif, juridique, mais également politique, qui devront porter ces avancées.

Afin de s'assurer que cet événement reflète la diversité des territoires transfrontaliers et des thématiques liées à la coopération, **nous vous invitons à compléter ce questionnaire en donnant un ou plusieurs exemples reflétant une situation de votre territoire**, en utilisant la fiche ci-dessous.

38, rue des Bourdonnais 75001 Paris – France
www.espaces-transfrontaliers.eu

Tél : +33 1 55 80 56 80 – Fax : +33 1 42 33 57 00
mot@mot.asso.fr

Objectif

L'objectif est ainsi d'**identifier des obstacles non résolus importants qui ont vocation à être traités** :

- **par l'action conjointe de deux ou plusieurs Etats** (gouvernance, accords internationaux, modification de la législation nationale, etc.),
- **par l'évolution de la législation européenne** (directive, règlement sectoriel, coordination interservices, analyse d'impact transfrontalier, etc.) ; le Luxembourg souhaite notamment tester l'idée d'un nouvel instrument juridique européen permettant l'expérimentation de dispositions législatives particulières sur certains espaces transfrontaliers.

Mode d'emploi

Vous trouvez ci-après la **fiche « obstacle à résoudre »**. Merci de remplir **une fiche pour chaque exemple d'obstacle**.

Contact

Nous vous remercions de communiquer votre réponse **avant le 2 mars 2015** à **Jonathan BOUDRY**, chargé de mission études transfrontalières et expertise juridique, Mission Opérationnelle Transfrontalière, +33 (0)1 55 80 56 90, **jonathan.boudry@mot.asso.fr** auprès de qui vous pouvez obtenir plus d'informations.

38, rue des Bourdonnais 75001 Paris – France
www.espaces-transfrontaliers.eu

Tél : +33 1 55 80 56 80 – Fax : +33 1 42 33 57 00
mot@mot.asso.fr